

Entretien - Charles Beigbeder - "Je commencerai par introduire les racines chrétiennes dans la constitution"

Author : Rédaction RC

Categories : [Eglise en France](#)

Date : 19 juin 2016



À l'occasion de la parution de *Charnellement de France*, Aleteia [publie](#) un entretien avec Charles Beigbeder, l'entrepreneur et l'homme politique. Il a récemment publié, en collaboration avec Benoit Dumoulin, un essai qui invite à repenser notre conception de la laïcité et à poser les fondements d'une nouvelle République : *la République de France*.

Entre autre chose, le cofondateur de l'Avant garde revient sur les racines chrétiennes de la France.

Je commencerai par introduire les racines chrétiennes dans la Constitution. Certes, ce ne sont que des mots et il serait illusoire de croire que l'adjonction de termes puisse changer, à lui seul, le réel. Cela, seuls les dictateurs le pensent ! En revanche, nous estimons que cette affirmation des racines chrétiennes participe de cette thérapie que le peuple français doit effectuer pour retrouver l'estime de soi. Dans une France traversée par des tensions communautaires et qui connaît un décrochage culturel dans certains quartiers que j'appelle des zones de non-France, il est fondamental de s'enraciner dans l'identité qui nous a constitués. Par ailleurs, une telle inscription permettra d'être mieux armé pour lutter contre le communautarisme et de relancer l'assimilation sans laquelle il n'est plus d'unité nationale. En effet, si l'assimilation est en panne, c'est

qu'il n'y a plus de volonté politique d'une part, et que l'on ne sait plus trop à quoi assimiler, d'autre part. L'enracinement sera donc la clé de toute politique de francisation, selon l'antique adage : « À Rome, fais comme les Romains ! ». Enfin, la reconnaissance des racines chrétiennes permettra de fonder en droit la prééminence du fait culturel chrétien tout en considérant les religions à parité sur le plan strictement culturel. Ce n'est pas une affaire de religion mais de culture et les Français de sensibilité musulmane le comprennent souvent mieux que certains Français d'origine. Chaque culte doit évidemment être traité sur un même pied d'égalité mais il va de soi que vous ne pouvez donner la même place symbolique à la mosquée qu'à l'église. Nulle discrimination dans cette affirmation mais la simple prise en compte de notre identité. En effet, ce qui symbolise un village français aujourd'hui, c'est un clocher roman ou gothique et non un minaret. Cela, tous les Français sont prêts à le reconnaître, même ceux qui ne mettent pas les pieds dans une église. Il n'est donc pas possible de considérer également christianisme et islam sous l'angle culturel. C'est ce que nous voudrions voir graver dans le marbre de la constitution.